



Taux horaire différent contrat / fiche de paie

Par Ditaty

Bonjour,

Sur mon contrat il est stipulé clairement :

En contrepartie de son travail, le salarié percevra une rémunération horaire de 11.520? brut à laquelle s'ajoute la revalorisation salariale Ségur.

Je reçois ma fiche de paie, mon taux horaire est de 11.111?. Et en dessous en effet s'ajoute des compléments de salaire. Est-ce normal que cela soit différent ?

Merci d'avance

Par kang74

Bonjour

La rémunération brute sur le contrat de travail prend en compte tous les éléments de salaire .

Donc rien d'anormal si, avec les compléments (qui comporte aussi des primes qui ne sont pas versées mensuellement ou des avantages en nature) vous arrivez au moins à la rémunération brute contractuelle .